

"On se retrouve seul face à la dépouille de son enfant" : le casse-tête de l'annonce d'un décès aux familles des victimes d'attentats

vendredi 25 octobre 2019, par [Thémis](#)

Comment annoncer aux familles la mort violente d'un proche ? La déléguée interministérielle à l'aide aux victimes a rendu un rapport vendredi à ce sujet.

C'est une réflexion lancée après la vague d'attentats qu'a connu la France. L'annonce d'une mort violente à la famille de la victime est toujours traumatisante et le ministère de la Justice veut améliorer les processus. Pour cela, la déléguée interministérielle à l'aide aux victimes a rendu un rapport, vendredi 25 octobre.

Pour la Fenvac, fédération des victimes d'attentats et accidents collectifs, il y a en effet des progrès à faire. *"On a eu des familles ballotées d'une salle à une autre, qui ont attendu des heures jusqu'à ce qu'un médecin rentre, leur dise 'asseyez-vous', la personne refuse et le médecin de leur répondre 'tant pis pour vous, votre fils est décédé'"*, raconte ainsi Sophia Seco, directrice de la Fenvac.

**"Ce sont des choses qui vont laisser des traces indélébiles."
Sophia Seco, directrice de la Fenvac à franceinfo**

En témoigne en effet, le récit de Marie-Claude. Son frère fait partie des victimes de la prise d'otages d'In Amenas en Algérie en 2013. C'est au téléphone, dans la rue, qu'elle a appris sa mort. C'est aussi elle, plus tard, qui a dû aller chercher ses effets personnels à l'institut médico-légal. *"On m'a rendu deux bidons dans lesquels il y avait les vêtements de mon frère qui avaient été explosés sous les balles, se souvient Marie-Claude. Je suis rentrée, avec les deux bidons, par le bus. Psychologiquement, il faut l'absorber. En fait, le moindre détail marque au fer rouge nos histoires."*

Le temps du deuil face à l'urgence de l'enquête

Au-delà du sentiment de solitude régulièrement décrit par les proches des victimes, les nécessités d'enquête peuvent aussi être très traumatisantes pour les familles. C'est ce qu'a vécu Anne Gourvès après l'attentat de Nice. Le 14 juillet 2016, cette maman voit mourir sa fille de deux ans et doit *"se battre pendant plusieurs jours pour savoir où était son corps et lorsque, cinq jours après, nous avons pu récupérer sa dépouille, on a découvert qu'elle était couverte de cicatrices sur le crâne, les bras, les jambes, le thorax et on n'a pas compris"*.

La jeune mère découvre que le corps de son enfant a en fait été autopsié, sans qu'elle soit prévenue. *"On n'a pas compris parce qu'on n'a eu aucun interlocuteur. On se retrouve seul face à la dépouille de son enfant et moi je l'ai vécu comme un deuxième assassinat."*

"Je suis sortie du reposoir municipal de Nice en me disant 'mon enfant a été assassiné deux fois'. C'est comme ça que je l'ai vécu"

Anne Gourvès, mère d'une petite fille tuée dans l'attentat de Nice à franceinfo

Cette question de l'autopsie figure donc parmi les 18 propositions remises à Nicole Belloubet. La déléguée interministérielle à l'aide aux victimes conseille aussi d'élargir les formations. *"Au fur et à mesure qu'on a travaillé, de plus en plus d'acteurs nous disaient être concernés par l'annonce des décès"*, a constaté Elisabeth Pelsez.

"Les maires des communes ont été tout de suite parties prenantes. Les magistrats aussi, dont ce n'est pourtant pas le métier. Les officiers de police judiciaire, les personnels hospitaliers, les pompiers, etc. Le but est donc d'aller vers une formation beaucoup plus dense et qui concerne beaucoup plus d'acteurs", a précisé la déléguée interministérielle. La ministre de la justice s'est engagée à recevoir les associations dans un an, pour faire le point sur la mise en œuvre concrète de ce rapport.

Par Franceinfo, publié le 25/10/2019